



**Autorisation parentale préalable
à l'adhésion pour les jeunes
de 10 à 18 ans**



Je soussigné M. ou Mme (NOM Prénom) _____

agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur légal,

autorise mon enfant (NOM Prénom) _____

à pratiquer la plongée sous-marine au sein du Club « Creutzwald Plongée » sachant que :

- plongée « Jeunes » (10 à 13 ans) : les cours de pratique ont lieu les vendredis de 18H30 à 20H00
- ado / adultes : les cours de pratique ont lieu les mardis de 19H30 à 22H00 et les vendredis de 19H30 à 21H00

et dégage les encadrants du club « Creutzwald Plongée » de toute responsabilité en cas d'absence de l'enfant aux entraînements officiels du club et en cas de non-respect des horaires du club.

En cas d'activité en dehors du stade nautique, la présence d'un parent ou tuteur est obligatoire.

L'enfant est autorisé à rentrer seul au domicile OUI NON

si « NON », les parents devront venir chercher leur enfant dans le hall de la piscine.

Commentaires des représentants légaux :

A signer précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Fait à _____ , le ___ / ___ / _____

Signature :